



délibération n° C2025-016b
du comité syndical
Séance du
Aide exceptionnelle Mayotte

Nombre de membres en exercice	: 71
Nombre de membres présents	: 46
Nombre de pouvoirs	: 06
Nombre de votants	: 52

Le trente-et-un deux mille vingt-cinq, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents : **Secteur d'ABERS/IROISE :** François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Hervé HERRY, Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP-SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Xavier BOREL, - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern) a reçu pouvoir de Gilles SALAUN - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Lionel GOBRY (Dirinon), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) a reçu pouvoir de Gilbert MIOSSEC, Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (St-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun)- Francis MOINE (Lanhouarneau), - **Secteur de MORLAIX :** Nathalie BERNARD (Plougasnou), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Gilles CREACH, Alban LE ROUX (Carantec) a reçu pouvoir de François GIROTTO, Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), **Secteur de QUIMPER :** Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Bernard JASSERAND (Quimper), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec) - **Collège des EPCI :** Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Jean-Noël EDERN (Haut-Léon communauté)

Excusés : Rémy LE COZ (Plouhinec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Xavier BOREL (Le Faou), Michel BUREL (Plovan), Christian LOUSSOUARN, Laure CARAMARO (Fouesnant), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Jean-Michel LEZENVEN (Argol), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Gilbert MIOSSEC (CC Pays de Landivisiau), Gilles CREACH (Taulé), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Gilles SALAUN (CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay).

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY, Jérémy GEFFROY et Marilynne HALL

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Aide exceptionnelle Mayotte **Délibération N° C2025-016b**

Le président informe l'assemblée de la demande formulée par l'association Electricien sans frontière pour le financement de leurs actions sur le département de Mayotte suite au cyclone Chido du 05 décembre 2024.

Au 30 janvier 2025 Electriciens sans frontières a déjà lancé plusieurs actions concrètes :

- ✓ Déploiement d'une première mission dès le 6 janvier avec 4 bénévoles de notre ONG, une seconde mission, également de 4 bénévoles est actuellement sur place. D'autres suivront.
- ✓ Collaboration avec l'ONG Mlezi : sécurisation de près de 20 sites et raccordement de groupes électrogènes.
- ✓ Diagnostics prioritaires dans les zones les plus impactées : Mamoudzou et ses environs, notamment pour sécuriser les installations électriques et évaluer les besoins en centrales solaires.
- ✓ Diagnostics et dimensionnement pour les activités sociales et médico-sociales des communes isolées du Nord de Grand Terre : sécuriser les installations d'infrastructures répondant aux services de base à la population (écoles, centres d'accueil).
- ✓ Distribution d'équipements solaires (lampes et kits) aux personnels des associations locales et ONGs non encore raccordés et aux foyers les plus sinistrés,
- ✓ Participation, en partenariat avec Solidarités International, au diagnostic et dimensionnement d'infrastructures nécessitant la coopération de plusieurs corps de métiers.

Pour financer ces actions l'association sollicite une aide exceptionnelle de 10 000 €.

Vu l'article L.1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales,

Le Président propose au Comité de soutenir les actions de l'association suite au cyclon Chido par le versement d'une subvention de 10 000 € et d'en définir les modalités par convention.

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Electriciens sans frontières,
- D'autoriser le Président à signer la convention et tout avenant.

Le 04 juin 2025
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

